

Compte-rendu de la réunion de Conseil Communautaire Jeudi 17 septembre 2020 Faux-Vésigneul

Titulaires présents : Gérard ACOSTA, Michel ADNET, Milène ADNET, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Etienne HERISSANT, Michel JACQUET, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLET, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés Didier APPERT par Alain GOBILLARD (suppléant), Anne BRAZE par Carole CHOSROES (pouvoir), Daniel HERBILLON par Romain HERBILLON (suppléant), André MELLIER par Philippe HINCELIN (suppléant).

Absents : Alexandre BODIN, Hubert FERRAND (excusé).

Soit 41 votants.

Suppléants présents : Alain GOBILLARD, Romain HERBILLON, Philippe HINCELIN, Delphine KARL, Laura LOTT, Bernard MAHOUT, Claudy MATHIEU, Dominique MATHIEU, Danièle MICHEL, Dominique MILLION, Gilles NOIZET, Emmanuel PLANÇON.

Suppléants absents : Bénédicte FAILLON, Damien GALLOIS, Julien MAS (excusé), Martine MENISSIER (excusée), Hubert PASCAL (excusé), Franck PIERRARD, Daniel PONSIGNON (excusé), Audrey RAFFORT, Audrey SCHULLER (excusée), Sabine STIEVENART, Evelyne VALENTIN.

Secrétaire de séance : M. Philippe BIAL.

I) FINALISATION DES COMPOSITIONS DE COMMISSION

1. Recueil des candidats

Commission Urbanisme-Aménagement-Grands Chantiers : Daniel PONSIGNON, Philippe BIAL, Jérôme ROUSSINET, Maurice PIERRE, Joël PERARDEL, Jean Jacques PILLET

Commission Social : Laura LOTT

Commission Scolaire-Périscolaire-Animation : Erika TESSIER

Commission Environnement : Aurélie GOBRON, Jean-Luc CHAMPONNOIS, William MATHIEU et Carole PERARDEL

Commission Communication : Sylvestre CARTIER

Vote du conseil communautaire : unanimité.

2. Calendrier des réunions

Les commissions devront se réunir deux semaines avant le conseil communautaire.

Le calendrier sera fixé par les présidents de commissions.

II) URBANISME

3. Adoption du PADD du PLU de CHEPY

Présentation des orientations générales du PADD du PLU de CHEPY par M. Pascal VANSANTBERGHE, M. Jérôme ROUSSINET rappelle en quelques mots l'historique du PLU de CHEPY avec son calendrier particulièrement long.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

III) FINANCES - BUDGET

4. Refacturation des commandes groupées de masques

À la suite de la sollicitation de l'Association des Maires de la Marne, la CCMC a porté le groupement de commande de masques chirurgicaux pour un montant de 63 000 €.

La CCMC demande le remboursement auprès des services de l'Etat et refacturera le solde aux communes.

Il convient de délibérer pour autoriser la refacturation aux communes selon le détail ci-dessous :

- Commande AOUT - Prix unitaire : 0.27 €

#	COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	FONCTION	MASQUES CHIRURGICAUX	MASQUES TISSUS	DATE REPOSE	REPOSE
5	COUPETZ	OURY	Victor	Maire	300	0	13-août	Email
7	COURTISOLS	ADNET	Milène	Maire	1 000	0	14-août	Email
8	DAMPIERRE-SUR-MOIVRE	VALENTIN	Julien	Maire	1 000	0	14-août	
9	ECURY-SUR-COOLE	DEFORGE	Marc	Maire	250	0	06-août	Coupon
12	LE FRESNE	ARNOULD	Jean-Claude	Maire	0	50	12-août	Téléphone
14	MARSON	VOISIN DIT LACROIX	Noël	Maire	150	0	07-août	Coupon
15	MOIVRE	ROBERT	Céline	Maire	300	0	13-août	Email
17	OMEY	VETU	Eric	Maire	1 000	0	07-août	Coupon
18	POGNY	LEONE	Raphael	2eme Adj.	1 000	0	13-août	Coupon
19	POIX	APPERT	Didier	Maire	300	0	10-août	Coupon
20	SAINT-GERMAIN-LA-VILLE	DROUIN	Françoise	3eme Adj.	12 000	0	12-août	Email
21	SAINT-JEAN-SUR-MOIVRE	LAPIE	Raymond	Maire	500	0	12-août	Coupon
22	SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS	HERBILLON	Daniel	Maire	0	200	07-août	Coupon
23	SAINT-QUENTIN-SUR-COOLE	JOLY	Maxime	Maire	210	110	13-août	Coupon
25	SOMME-VESLE	MELLET	Freddy	Maire	200	0	12-août	Coupon
TOTAL COMMUNES					18 210	360		
CCMC					20 000			
TOTAL					38 210	360		

- Commande AMF - Prix unitaire 0.57 €

COMMUNE	Commande masques chirurgicaux	0,57	REMBT. ETAT 50% limite 0,84 €
BREUVERY SUR COOLE	500	285,00	142,50
CERNON	1 000	570,00	285,00
CHEPPES LA PRAIRIE	500	285,00	142,50
CHEPY	1 000	570,00	285,00
COUPETZ	1 200	684,00	342,00
COUPÉVILLE	1 000	570,00	285,00
COURTISOLS	3 000	1 710,00	855,00
DAMPIERRE SUR MOIVRE	1 500	855,00	427,50
ECURY SUR COOLE	550	313,50	156,75
FAUX VESIGNEUL	300	171,00	85,50
FRANCHEVILLE	1 000	570,00	285,00
LE FRESNE	300	171,00	85,50
MAIRY SUR MARNE	8 000	4 560,00	2 280,00
MARSON	300	171,00	85,50
MOIVRE	100	57,00	28,50
NUISEMENT SUR COOLE	200	114,00	57,00
OMEY	1 000	570,00	285,00
POGNY	200	114,00	57,00
POIX	200	114,00	57,00
SAINT GERMAIN LA VILLE	20 000	11 400,00	5 700,00
SAINT JEAN SUR MOIVRE	1 000	570,00	285,00
SAINT MARTIN AUX CHAMPS	200	114,00	57,00
SAINT QUENTIN SUR COOLE	300	171,00	85,50
SOGNY AUX MOULINS	1 000	570,00	285,00
SOMME VESLE	50	28,50	14,25
TOGNY AUX BOEUFs	800	456,00	228,00
VESIGNEUL SUR MARNE	3 000	1 710,00	855,00
VITRY LA VILLE	3 000	1 710,00	855,00
TOTAL COMMUNES	51 200	29 184	14 592

Vote du conseil communautaire : unanimité.

5. Renouvellement de la convention SPL-XDEMAT

La convention permettant l'utilisation des outils XDEMAT est arrivée à échéance, il convient de la renouveler.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

6. Annulation de titres sur exercice antérieurs

Budget général : homonymie sur facturation d'animation jeunesse

Budget annexe assainissement collectif de Mairy-sur-Marne, (travaux moins onéreux que prévu entraînant une réduction de 2 508 € de subvention).

Vote du conseil communautaire : unanimité.

7. Décisions modificatives

- Budget SPANC :

Les crédits de 3 980.00 € au c/6817-042 doivent être comptabilisés au c/6817 en dépenses réelles, et non d'ordre.

SPANC			
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		RECETTES	
Article	Montant	Article	Montant
042-6817	-3 980,00 €	042-777	100,00 €
68-6817	3 980,00 €		

Vote du conseil communautaire : unanimité.

- Budget Eau en Régie :

Les crédits de 5 000,00 € au c/6815-042 doivent être comptabilisés au c/6815 en dépenses réelles et non d'ordre.

EAU REGIE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Article	Montant
042-6817	-5 000,00 €
68-6817	5 000,00 €

Vote du conseil communautaire : unanimité.

- Budget ASS COL MAIRY :

Les crédits de 5 700.00 € au c/6817-042 doivent être comptabilisés au c/6817 en dépenses réelles et non d'ordre.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF MAIRY	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Article	Montant
042-6817	-5 700,00 €
68-6817	5 700,00 €

Vote du conseil communautaire : unanimité.

- Budget EAU AFFERMEE :

Les crédits de 758.00 € au c/6817-042 doivent être comptabilisés au c/6817 en dépenses réelles , et non d'ordre.

EAU AFFERMEE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Article	Montant
042-6817	-758,00 €
68-6817	758,00 €

Vote du conseil communautaire : unanimité.

- Budget EAU POTABLE VESLE :

Les chapitres globalisés d'ordre ne sont pas équilibrés : prévision 15 120.00 € au c/139xx-040 et de 15 060.00 € au c/777-042.

Les crédits de 2 700.00 € au c/6817-042 doivent être comptabilisés au c/6817 en dépenses réelles, et non d'ordre.

EAU POTABLE VESLE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		RECETTES	
Article	Montant	Article	Montant
042-6817	-2 700,00 €	042-777	60,00 €
68-6817	2 700,00 €		

Vote du conseil communautaire : unanimité.

- ZAE des Ouches de Cheppe

Le remboursement de l'annuité en capital n'est pas couvert par les recettes propres.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
Article	Montant
70-7015	25 000,00 €

Vote du conseil communautaire : unanimité.

- Budget principal :

- Affectation du résultat à corriger : 532 364,54 €

- Restes à réaliser de l'opération 14 (véloroute) à réintégrer : 294 791,54 €

- Prévisions insuffisantes opération 15 (OPAH) : 55 480,00 € et 86 710,00 €

- Achats et remboursements de masques non prévus : 50 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Article	Montant	Article	Montant	Article	Montant	Article	Montant
011-60632	50 000,00 €	77-774	86 710,00 €	204-20422-15	55 480,00 €	001	532 364,54 €
		77-7788	29 184,00 €	21-2128-14	269 791,54 €		
				45-4581015	86 710,00 €		

Vote du conseil communautaire : unanimité.

IV) RESSOURCES HUMAINES

8. Création de poste temps plein – catégorie B – filière animation

À la suite de l'arrêt de travail prolongé de M. ENNACIRI, il est proposé de créer un poste de catégorie B filière sportive et animation.

La fiche de poste actuelle sera adaptée pour recruter une personne aux compétences élargies pour superviser l'animation jeunesse et sport sur toute la CCMC. La mission sera de développer le maillage sur l'ensemble du territoire de la CCMC à l'image de ce qu'avait fait M. FRINOT.

(Il ne s'agit pas de doubler le poste mais d'anticiper la fin de contrat de M. ENNACIRI qui ne devrait pas revenir (des discussions ont été engagées avec lui). Son poste serait alors supprimé.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

V) AMENAGEMENT

9. Détermination du nom de la ZAE des Ouches de Cheppe

Les travaux d'aménagement de la tranche 2 des Ouches de Cheppe à Courtisols seront bientôt terminés.

La commune de Courtisols propose de donner le nom de « Marie CURIE » à la rue créée.

Vote du conseil communautaire : **unanimité.**

VI) ENVIRONNEMENT

10. Désignation du représentant de la CCMC au SAGE

La CCMC doit proposer un représentant au schéma d'aménagement de l'eau (SAGE) Aisne-Vesle-Suippe.

Un candidat se présente : M. Eric PIGNY

Vote du conseil communautaire : **unanimité.**

VII) QUESTIONS DIVERSES

- Mme Milène ADNET évoque une rencontre avec la C.A.F. pour la mise en place d'un contrat territorial global offrant des possibilités de subventions pour des actions au profit de la jeunesse, des soins (formation) et du logement.

L'intervention d'un référent C.A.F. est prévue au prochain conseil communautaire.

Un questionnaire va être envoyé à destination des mairies pour faire une cartographie des besoins.

Un accompagnement financier sur chaque thématique est possible.

Une subvention « petite enfance » d'environ 20 000€ (0.50 € / H / Enfant) pourrait être accordée pour le périscolaire ou le local jeune.

Ce contrat permettrait d'harmoniser l'offre de services sur l'ensemble du territoire de la CCMC.

- Mme Catherine PUJOL évoque un recrutement en cours

Trois candidats ont postulé au poste comptable disponible, un candidat a été sélectionné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Prochaine réunion de conseil communautaire le 15 octobre à Vitry-la-Ville